



**RAIC | IRAC**

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

## **Recrutement de spécialistes du domaine pour la 3<sup>e</sup> édition du MCPA**

Aimeriez-vous contribuer à définir la pratique de l'architecture et à l'élaboration de la 3<sup>e</sup> édition du Manuel canadien de pratique de l'architecture? Si oui, nous aimerions le savoir.

L'IRAC est en train d'élaborer la 3<sup>e</sup> édition du Manuel canadien de pratique de l'architecture. Nous avons procédé à des sondages auprès des utilisateurs et à la collecte de données à la fin de 2017 et au début de 2018. Nous avons déterminé les nouveaux chapitres à ajouter et identifié le contenu qui doit être révisé. Nous recrutons maintenant des spécialistes du domaine pour la rédaction des nouveaux chapitres, la révision du contenu existant et la création d'outils numériques. Les personnes qui se portent volontaires à ce poste recevront des honoraires et seront remerciées dans la 3<sup>e</sup> édition du MCPA.

La 3<sup>e</sup> édition du MCPA sera publiée en juin 2019 et sera mise à la disposition de tous les architectes et stagiaires du Canada par l'entremise d'un site Web et sous forme de PDF interrogeable.

Pour un supplément d'information [CLIQUER ICI].

### ***Information détaillée :***

## **Recrutement de spécialistes du domaine pour la 3<sup>e</sup> édition du MCPA**

Aimeriez-vous contribuer à définir la pratique de l'architecture et à l'élaboration de la 3<sup>e</sup> édition du Manuel canadien de pratique de l'architecture? Si oui, nous aimerions le savoir.

[LIEN VERS LA PAGE CONTEXTE DU PROJET DE LA 3<sup>E</sup> ÉDITION DU MCPA]

L'IRAC est en train d'élaborer la 3<sup>e</sup> édition le Manuel canadien de pratique de l'architecture (MCPA) en vue de sa publication en juin 2019. Nous avons procédé à des sondages auprès des utilisateurs et à la collecte de données à la fin de 2017 et au début de 2018 et le Comité éditorial du MCPA a établi les grandes lignes de cette 3<sup>e</sup> édition. Nous recrutons maintenant des volontaires qui sont des spécialistes du domaine pour la rédaction des nouveaux chapitres, la révision du contenu existant et la création d'outils numériques. Ces personnes recevront des honoraires et seront remerciées dans la 3<sup>e</sup> édition du MCPA.

## **Processus de développement du contenu de la 3<sup>e</sup> édition du MCPA**



## RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

Pour aider les volontaires à mieux comprendre les rôles et les responsabilités des spécialistes du domaine et à se faire une idée du temps qu'ils devront consacrer à ce projet, nous incluons une brève description du processus de développement.

Le projet de la 3<sup>e</sup> édition du MCPA est divisé en étapes. Les étapes 2 et 3 portent sur le développement et la mise en œuvre de la plateforme de distribution. Les étapes 4, 5 et 6 portent sur la création des nouveaux chapitres et la révision du contenu existant et comprennent également la création d'outils numériques, comme des listes de vérification et des modèles, en appui au contenu.

Le Comité éditorial du MCPA a analysé les données recueillies lors des sondages auprès des utilisateurs et a regroupé les chapitres en blocs portant sur des thèmes communs (voir les tableaux ci-dessous). Cette analyse sera fournie aux spécialistes du domaine. Ceux d'entre eux qui désirent collaborer à un contenu particulier seront regroupés en équipes. Les membres d'une équipe rédigeront chacun une partie du contenu et examineront leurs textes les uns les autres pour en arriver à un consensus. Les équipes devront fournir le contenu d'un ou de plusieurs chapitres, des listes de vérification et des modèles. Leurs versions préliminaires seront revues par le rédacteur en chef et le Comité éditorial. Le rédacteur en chef pourra aussi transmettre ces versions préliminaires à des groupes d'intérêt particuliers qui possèdent des connaissances spécialisées. Ces groupes d'intérêt feront des commentaires sur les thèmes dominants qui touchent plusieurs chapitres, comme la BIM ou la conception durable. Leurs commentaires seront filtrés par le rédacteur en chef et le Comité éditorial et fournis aux équipes de spécialistes du domaine aux fins de leur inclusion dans leurs textes.

### Calendrier

Pour une publication en juin 2019, en vue de la préparation de l'ExAC de 2020, tout le contenu doit être rédigé d'ici janvier 2019. La révision, les modifications, le graphisme, la traduction et la numérisation des listes de vérification et des modèles doivent être terminés en avril 2019. Pour respecter cet échéancier, le travail des étapes 4, 5 et 6 commencera dès la formation des équipes de spécialistes du domaine. Des dates limites intérimaires seront établies pour chaque équipe.

### Exigences, temps requis et honoraires

Les spécialistes du domaine doivent :

- avoir de solides compétences en rédaction, en anglais ou en français
- avoir une connaissance approfondie et une expérience de la pratique de l'architecture
- avoir de l'expertise dans les sujets traités dans les chapitres du MCPA de leur choix



## RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

- avoir ou avoir eu le droit d'exercer l'architecture au Canada ou posséder des connaissances spécialisées dans un domaine donné.

Ils peuvent s'attendre à devoir consacrer de 20 à 40 heures à ce projet d'ici janvier 2019 et de 10 à 15 heures additionnelles d'ici avril 2019. Ces nombres d'heures peuvent varier.

On prévoit qu'il faudra 24 spécialistes du domaine pour entreprendre ce travail (8 par étape).

Il y aura une journée de réunion de démarrage pour chaque étape. Les frais de déplacement et d'hébergement sont remboursés. Les réunions de démarrage auront généralement lieu un dimanche ou un lundi. Par la suite, les équipes communiqueront par téléconférences et tiendront leurs réunions en ligne.

Les spécialistes du domaine recevront des honoraires de 1 000 \$ à la fin de l'étape et leurs contributions seront soulignées dans la 3<sup>e</sup> édition du MCPA.

Bien que l'adhésion à l'IRAC ne soit pas une exigence, la préférence sera accordée aux membres de l'IRAC.

### Blocs de contenu

Le tableau qui suit illustre les étapes, les blocs de contenu et le travail prévu pour le projet du MCPA.

#### Étape 4

Blocs	Chapitres	Titre	Description
4-1	1.1.1	Le rôle de l'architecte	Révision majeure
	1.1.2	L'architecte et la profession	Révision majeure
	1.1.3	Conduite professionnelle et déontologie	Révision majeure
4-2	1.1.4	Transitions de carrière	Nouvelle section
	1.1.5	Mentorat et supervision	Nouvelle section
	2.1.3	Planification de la succession	Révision
4-3	1.1.6	Entrée dans la profession	Révision
	1.1.7	Organisation de la profession au Canada	Révision
	1.1.8	Organisations internationales d'architecture	Révision
4-4	1.2.1	L'industrie de la construction	Révision majeure
	1.2.2	Le client	Révision majeure
	1.2.3	Conseils et consultants	Révision



# RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

	1.2.4	Réglementation du bâtiment et autorités compétentes	Révision
	1.2.5	Organisations de normalisation, organismes de certification et d'essais, associations de métiers	Révision

## Étape 5

Blocs	Chapitres	Titre	Description
5-1	2.1.1	Organisation du bureau d'architecte	Révision
	2.1.2	Démarrer un bureau d'architecte	Nouvelle section
	2.1.5	Gestion financière	Révision
	2.1.6	Gestion de bureau	Révision
5-2	2.1.4	Relations publiques et marketing	Révision majeure
5-3	2.1.7	Communications	Révision
	2.1.8	Ressources humaines	Révision
	2.1.9	Gestion de la qualité	Révision majeure
	2.1.10	Systèmes technologiques	Nouvelle section
5-4	2.1.11	Gestion des risques et responsabilité professionnelle <sup>1</sup>	Révision majeure
5-5	2.1.12	Services d'architecture et honoraires	Révision majeure

## Étape 6

Blocs	Chapitres	Titre	Description
6-1	2,3	Gestion du projet	Révision
	2.3.1	Gestion de l'étendue du projet et des parties intéressées	Nouvelle section
	2.3.2	Gestion du projet	Révision majeure
	2.3.3	Modes de réalisation des projets de construction	Révision majeure
	2.3.4	Planification et contrôle des coûts	Révision
6-2	2.3.5	Études préconceptuelles	Révision majeure
	2.3.6	Esquisse du projet	Révision majeure
	2.3.7	Projet préliminaire	Révision majeure
	2.3.8	Projet définitif - dessins	Révision
	2.3.9	Projet définitif - devis	Révision
6-3	2.3.10	Attribution du contrat de construction	Révision
	2.1.11	Administration du contrat – tâches de bureau	Révision majeure
	2.1.12	Administration du contrat – tâches de chantier	Révision majeure
	2.1.13	Réception, mise en service et évaluation	Révision

<sup>1</sup> Des représentants de l'industrie de l'assurance erreurs et omissions ont accepté d'appuyer collectivement le travail pour cette section, mais nous avons tout de même besoin de spécialistes du domaine.



**RAIC | IRAC**

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

## Candidature

Les personnes qui désirent participer à ce projet sont priées de faire parvenir à Donald Ardiel, rédacteur en chef, une déclaration d'intérêt précisant les étapes et les blocs qui les intéressent le plus, et d'y joindre un CV.

Les candidatures seront reçues pendant les mois de juillet, août et septembre. Toutefois, la création des équipes commencera dès qu'il y aura suffisamment de candidatures adéquates.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

Donald Ardiel, MRAIC,

Rédacteur en chef

Directeur de l'aide à la pratique de l'IRAC et directeur du Syllabus

Courriel : [dardiel@raic.org](mailto:dardiel@raic.org)

Tél. : 613 241-3600, poste 202

Cell. : 519 878-6958